



L'étudiant

Nom, prénom :

Date de naissance :

La scolarité de l'étudiant

L'étudiant est-il boursier national : ☐ oui ☐ non

L'étudiant est-il boursier de l'enseignement supérieur (CROUS) : ☐ oui ☐ non

L'étudiant est-il boursier d'un autre organisme : ☐ oui ☐ non si oui lequel :

Montant Annuel : Nombre de parts ou échelon :

L'étudiant sera t'il : ☐ Externe ☐ ½ Pensionnaire ☐ Interne ☐ Logé hors résidence des parents

L'étudiant exerce-t-il un emploi rémunéré : ☐ oui ☐ non Si oui montant de la rémunération :

L'étudiant suit-il des études en alternances, contrat d'apprentissage ou de qualification ? ☐ oui ☐ non

L'étudiant a t'il fréquenté un LEP dans sa scolarité ? ☐ oui ☐ non

L'étudiant a t'il obtenu les diplômes suivants : ☐ CAP en ☐ BEP en ☐ BAC PRO en

Année scolaire	Etudes secondaires	Etudes supérieures (niveau et section)
2023/2024		
2024/2025		
2025/2026		

La famille de l'étudiant

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Adresse électronique :

Lien de parenté avec l'étudiant : Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐ (joindre le justificatif)

Situation du demandeur : Marié(e) ☐ Divorcé(e) ☐ En concubinage ☐

Pacsé(e) ☐ Séparé (e) ☐ Veuf (ve) ☐

Enfants à charge autres que l'étudiant

Nom et prénom	Date de Naissance	Classe et établissement fréquentés en 2024/2025	Fait-il une demande de bourse des mines

Situation professionnelle du demandeur

Vous êtes actuellement :

En activité : ☐ oui ☐ non si oui indiquer le nom de l'employeur :

En retraite anticipée : ☐ oui ☐ non si oui indiquer le nom de votre dernier employeur :

En retraite : ☐ oui ☐ non si oui indiquer le nom de votre dernier employeur :

Date de Mise en retraite : N° Identification ANGDM :

Déclaration sur l'honneur

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements contenus dans cette demande et je **m'engage** à signaler toute modification des informations indiquées ci-dessus.

Je m'engage à signaler tout arrêt anticipé de la scolarité de l'étudiant concerné par cette demande de bourse des mines et j'ai pris connaissance que la bourse des mines indument versée devra être remboursée.

J'engage ma responsabilité en cas de faux ou usage de faux et prends acte que la loi rend passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (*Articles 441-7, 433-19, 313-1 et 313-3 du code pénal*)

Date : Signature :

Conformément à l'article L. 441-6 du Code pénal, « le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. Est puni des mêmes peines le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir, de faire obtenir ou de tenter de faire obtenir d'une personne publique, d'un organisme de protection sociale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu. »

Vos données personnelles sont traitées par l'ANGDM dans le cadre de ses missions et peuvent être transmises à ses partenaires. Au titre de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer auprès du Délégué à la protection des données de l'ANGDM, soit par voie postale à l'ANGDM 110 avenue de la fosse 23 CS 50019 - 62221 Noyelles sous Lens, soit par mail à dpo@angdm.fr. Notre politique de protection des données est consultable à l'adresse suivante : <https://www.angdm.gouv.fr/donnees-personnelles>

Les prestations ASS sont accordées dans la limite des crédits disponibles et de l'évolution de la situation familiale.

Pièces justificatives à fournir

- Un certificat de scolarité de l'année en cours précisant en toutes lettres la classe et la nature des études suivies
- La notification d'attribution ou de rejet de la bourse nationale, du CROUS ou de toute autre bourse

Pièces justificatives complémentaires pour les demandeurs ne percevant aucune prestation servie par l'ANGDM

- La copie de l'avis d'imposition établi en 2025 sur les **revenus de 2024** (copie de toutes les pages)
- Une copie de l'une de vos fiches de paie de l'année 2025 si vous êtes en activité
- Une copie de l'un des avis de paiement des prestations de chauffage et de logement payés au titre de l'année 2025 si vous êtes retraité(e)
- Un relevé d'identité bancaire à votre nom

Plus d'infos sur notre site www.angdm.gouv.fr

Vous pouvez également poser vos questions ou nous retourner le dossier complété,
Via l'adresse mail boursesdesmines@angdm.fr ou par courrier.